



**Association Sportive des Plaisanciers de Port-Camargue**

**Yacht Club - Quai d'Escale 30240 LE GRAU DU ROI**

**Tel/fax : 04 66 53 19 32 Port : 06 23 21 12 44**

Web: [asppc.e-monsite.com](http://asppc.e-monsite.com)-  
Email: [asppc.adherents@gmail.com](mailto:asppc.adherents@gmail.com)



## **ASSEMBLEE GENERALE DU 3 février 2018**

L'ASPPC compte 356 cotisants pour l'année 2017. Le quorum nécessaire pour valider cette Assemblée Générale est de 119 membres présents ou représentés.

Le décompte des membres présents ou représentés fait ressortir 125 adhérents présents ou représentés.

L'Assemblée Générale peut donc régulièrement délibérer.

## **Rapport moral du Président et perspectives pour 2017**

**Une année 2017 très intense mais éprouvante**

Une progression des effectifs de 5 %

Une association en ordre de marche pour toujours vous apporter plus de services, de convivialité, de défense de vos droits.

Comme on le disait déjà l'an dernier, la gouvernance du Port de Port Camargue est restée à la commune. Dans l'ombre, nous pouvons en être fiers. Mais ce n'est que partie remise hélas. Soyons et restons vigilants. Mais est-ce le bon choix à terme car on va nous imposer des contraintes trop lourdes pour une commune comme la nôtre. Une autre inquiétude, le devenir de ces Communautés de Commune actuelles à l'horizon 2021 et la mésentente qui règne au sein de la nôtre « Terres de Camargue » qui impacte toutes les décisions communautaires.

Des inquiétudes encore, le manque d'espace et de salles pour nos activités. La régie a fait le choix de la rentabilité maximale sans réelle concertation. Un espoir, la réalisation d'une pergola terrasse démontable à l'avant de nos associations. C'est à l'heure actuelle une promesse...du directeur de la Régie. Mais Monsieur le maire vient de donner un avis favorable.

C'est fait, nous payons à la régie, la mise à disposition de nos locaux. Certes, nous avons signé une convention de trois ans avec la mairie qui nous reverse au centime près le cout facturé, comme Monsieur le Maire s'y était engagé l'an dernier lors de cette même assemblée. Quand la volonté politique n'y sera plus ...

Une association respectée et toujours consultée par nos autorités de tutelle, en harmonie avec les autres associations représentatives de Port Camargue. Merci Messieurs les présidents d'être avec nous aujourd'hui.

Une association qui défend vos droits et qui peut vous rappeler vos devoirs dans ce port.

Nous intervenons en bonne intelligence avec la Régie pour tout ce qui est des petits problèmes au quotidien dans notre immense port. Nous avons des élus au CA de la Régie, au CLUPP, au Conseil de quartier, au Parlement de la Mer. Nous participons aux différents groupes de travail sur l'école de mer, sur la transparence que tous les élus veulent donner à la liste d'attente de place dans le port. Il n'y a plus qu'une seule liste. Hélas, elle est pratiquement gelée. Les droits (hors liste)

accordés aux professionnels se réduisent mais si lentement. Le travail de réflexion pour créer un port à sec d'unités qui ne sortent pratiquement pas, est achevé. Espérons que les études menées pour cette réalisation débouchent vite et libère 120 places pour des bateaux de 10 à 12 m. Le choix du terrain semble être définitif en conformité avec les diverses administrations. C'est inscrit à la modification du PLU de la commune. La révision doit avoir lieu en Mars.

L'action en justice auprès du tribunal administratif de l'un de nos membres a surement aidé à ces changements. Mais cette action est toujours en cours d'instruction, elle est inscrite au rôle du tribunal administratif pour ce printemps. Et si notre adhérent gagnait !

## Une association qui vous informe :

Notre nouveau site internet professionnel [asppc.e-monsite.com](http://asppc.e-monsite.com) doit devenir votre vecteur de communication privilégié. Il est au top, très complet et mis à jour au fil de l'eau. Un grand merci à Adrien actuellement au Sénégal mais qui continue à alimenter le site très loin de nous.

Le plan pluri annuel 2016-2020, pour les investissements et les travaux, se réalise. C'est plus de 8 millions d'euro pour toujours plus de confort (sanitaires) de fonctionnalité, d'embellissement (parvis de la capitainerie) et surtout la construction de l'Ecole de Mer qui est en cours d'achèvement sans surcote pour l'instant. Sur l'année 2018, c'est presque 2 millions d'euro HT qui seront consacrés aux équipements et travaux dans le port.

Il n'y a pas eu d'augmentation de la place de port en 2016 et 2017. Il en sera de même en 2018.

L'Ecole de Mer devient une réalité. Les financements sont conformes aux prévisions. Vous pouvez tous constater que les travaux vont bon train et que les délais de livraison seront tenus. L'inauguration devrait avoir lieu fin Mai 2018 juste avant le départ de nos croisières. A noter que le port public (VOUS) apporte un autofinancement de 1 629 000 €

Le renouvellement des contrats de location dans le port privé Marina pour une durée de 35 ans à partir de 2017 est en cours. Le succès de l'opération fait que l'administratif de la Régie a peine à suivre. Un contrat annuel restera proposé. Un contrat spécifique a vu le jour pour l'adapter aux places de port privées sans Marina. Merci à nos amis de l'ALPC2 qui œuvre sur ce sujet depuis 2008.

Pour rappel, grâce à eux aussi, le dégrèvement de la taxe foncière a été obtenu. Son montant est énorme et il permet ce gel des tarifs et un investissement important d'autant que les propriétaires de Marina vont abonder les travaux neufs durant 5 années. Pour rappel, les Marinas participent à hauteur de 1 000 000 € dans l'apport des fonds propres à la Régie pour l'Ecole de Mer.

La Régie mène une nouvelle procédure auprès du Tribunal Administratif pour les mêmes raisons sur le remboursement de la nouvelle taxe foncière qui assujettit les propriétaires de Marina alors que le plan d'eau ne leur appartient pas, le domaine public maritime étant inaliénable et imprescriptible.

Un seul bémol, notre port de par sa situation au fond de la Baie d'Aigues Mortes n'a pas pour l'instant de vocation à être un port de passage. Il y fait bon vivre, les installations sont en très bon état. C'est un enjeu et un challenge pour l'avenir. Mais la tendance commence à s'inverser. C'est encourageant.

Une commission Environnement a été créée au sein du CA de la Régie, courant 2016. L'ASPPC en fait partie. L'environnement, c'est l'affaire de tous. Les bons comportements ne se décrètent pas, ils doivent être l'objet d'une réflexion librement consentie et d'une prise de conscience de la fragilité de nos écosystèmes. Ce n'est pas à coup d'interdits et de décrets que l'on y arrivera. Il faut raisonner au niveau du système global 'Terre- Mer'. Plus facile à dire qu'à faire quand on connaît

l'absence de liaison entre les différentes entités administratives, terrestres et maritimes de notre territoire. Mais elles vont bien nous inventer de nouvelles taxes.

Notre inquiétude se porte aussi sur ce que l'on nomme le banc de sable de l'Espiguette. Monsieur le Maire nous a expliqué qu'un mouillage va être autorisé coté tombant de ce banc mais au rythme où le sable se dépose (350 000 M3) combien de temps ce petit coin de paradis va exister et personne ne se soucie de l'entrée du chenal Sud. Disons que c'est un sujet délicat (tabou).

Quid de l'entretien des digues ? Déjà un impôt inondations. Pourquoi pas un impôt entretien du trait de côte par les communes. Les plaisanciers vont devoir payer, soyez en sûrs.

Une barge de récolte des déchets, des eaux noires et grises a été inaugurée courant juillet. Encore un anglicisme ; elle s'appelle Cleanblue.

## Des Joies et des Peines

### Les Joies

Vous êtes toujours plus nombreux à participer à nos activités, à nous aider pour rendre plus attractif ce que l'on vous propose.

Vous êtes toujours plus nombreux à fréquenter le Carré lors de la permanence du Dimanche matin. Le pot de l'amitié qui clôture cette matinée y contribue aussi.

Vous vous mobilisez toujours plus nombreux pour nous accompagner dans les diverses manifestations de notre Ville.

### Les Peines

Nous avons perdu en cette année 2017 plusieurs de nos adhérents

D'autres sont en proie avec la maladie. Nous pensons très fort à eux

Tous les administrateurs doivent être associés dans un grand MERCI ainsi que les bénévoles qui travaillent dans l'ombre à la réussite de tout ce qui a été réalisé cette année.

## UNE ANNEE 2017 CHARGEE EN EVENEMENTS

Les Formations : 2 permis hauturiers avec nos amis de Pesca 30, 3 permis fluviaux, le module météo, les pannes moteur et la prévention des bactéries dans les réservoirs

Une campagne de révision des extincteurs qui a démarré début Février. Le succès a été au RDV. C'est toujours la même société qui intervient. Des applaudissements pour Georges, comme les scouts toujours prêt à servir. Karcher, Pompe à huile et Aspirateur, il a bien géré tout ce petit monde.

L'attribution de 40 bons de grutage à moins 40% à nos adhérents en toute transparence.

Les Nautiques avec un temps clément, une mobilisation de nos bénévoles : des remerciements à tous, une mention spéciale à Georges pour son implication à percuter les survies périmées (7 au cours du Salon)

Le Téléthon Merci, le 7 Avril au Yacht club de Port Camargue. Une très belle soirée

Des repas avec animation qui ont toujours un franc succès : le samedi avant l'AGO ( 130 ), le Dimanche soir de Pâques (135 ), début octobre avec nos amis du Club Bavaria (150

Le Rallye des copains d'à bord avec 6 bateaux. Cela permet de rencontrer les copains plaisanciers des autres ports. Ce rallye s'essouffle par manque d'originalité.

Les balades de l'amitié : 17 bateaux ont pris la direction des Iles Eoliennes, 12 bateaux sont retournés en Corse avec toujours le même bonheur et Renaud a caboté avec 8 bateaux en direction de Cannes

Merci Jean Louis pour ton organisation et aux membres de cette commission sans oublier les participants qui ont contribué au bon déroulement de ces croisières

Cette année, le traditionnel concert sur l'eau a été remplacé par FEST in Zones . L'ASPPC y tenait une bodega avec la SNSM. Près de 4000 personnes sur les deux jours. Une belle réussite pour une première et un pied de nez aux sceptiques qui nous prédisait un bide. Merci à tous nos bénévoles qui ont contribué à la réussite de notre bodega.

Une nouveauté encore, les Vendredi de Port Camargue. Malgré un temps mitigé en Aout, la réussite fut au RDV pour ces 3 soirées. On a pu dégager 1880 € pour la SNSM.

Le rallye du muscat avec 6 bateaux de Port Camargue. 28 en tout. Ce rallye organisé par nos amis de Frontignan est une institution

Un voyage organisé pour le salon nautique de Barcelone. 110 participants avec un programme innovant, Salou comme port d'attache et toujours une journée à Barcelone. Une réussite malgré le contexte d'indépendance catalane.

Les places d'entrée ( 50 ) pour le salon nautique de Paris offertes par la régie membre de la FFPP, 7 administrateurs se sont retrouvés le Jeudi au Salon sur le stand des Ports de Plaisance. Les Grauléens avaient déjà servi le Week End. Notre trésorier a ramené un Winch électrique qui nous est prêté un an pour essai par la société e-winner

La Route du Café Jacques Vabre a mobilisé une dizaine de nos adhérents : nous étions au départ au Havre dans une ambiance intimiste propice aux échanges avec les divers skippers, un suivi de la course au quotidien grâce aux moyens de communication mis en place. Notre Kito a tenu son rang ( 5 ième sur 13 au départ ) malgré un bateau pas au top des nouvelles technologies. Nous sommes heureux pour lui, ses sponsors et la région continuent à lui faire confiance.

L'ASPPC a cette année encore porté le projet Téléthon pour la ville du grau du Roi. Tous les bénévoles disponibles ont été mobilisés. L'ASPPC a de nouveau relevé le challenge. La ville du Grau du Roi a récolté plus de 12 600 €. Bravo à vous tous. Près de 1 000 € récoltés par notre association.

Pas de réveillon au Carré mais 30 adhérents se sont retrouvés avec notre partenaire Corsica Ferries à Civitavecchia pour un réveillon très italien.

Nous vous invitons au Téléthon Merci qui aura lieu le vendredi 27 Avril 2018 au Centre Culturel de Quissac

Six CA dans l'année, un bureau qui se réunit au gré des événements. Des mails, du téléphone et des discussions.

Mais toujours un handicap, le manque de disponibilité de nombre d'administrateurs dû à l'éloignement et les croisières.

A l'avenir, il va falloir renforcer les commissions par des adhérents motivés et qui sont sur place.

## L'AVENIR en 2018

Depuis ce mois de Janvier, tout est reparti sur les chapeaux de roue :

-Préparation des Nautiques, les Rallyes, les balades de l'amitié (près de 30 bateaux préinscrits sur les 4 destinations). Jean Louis interviendra tout à l'heure sur le sujet.

- Un logiciel qui évolue, c'est Kanas pour pouvoir limiter les pertes de mails et faire des envois de texto sur les smartphones. Renaud vous dira le travail accompli.

Des dates :

Les Nautiques du 30 Mars au 02 Avril avec une soirée ASPPC le Dimanche soir à la salle de Carefour 2000

Le Rallye des copains d'à bord du 27 au 30 Avril organisé par l' APAC

Les balades de l'Amitié qui partiront le 28 Mai

Le Rallye Motonautique du 22 Juin au 26 Juin qui ira jusqu'à Valabrègue sur le grand Rhône

Fest IN Zones les 27 et 28 Juillet

L'ASPPC organise avec l' ARSPC un vide bateaux et vide greniers le Samedi 5 Mai. Vente de boissons et sandwiches.

Les Vendredi du Port, on ne connaît pas encore les dates qui nous sont attribuées

La Fête du port le Samedi 18 Aout

Le Rallye du Muscat début Septembre (Dates non connues à ce jour)

Le Salon de Barcelone du 10 au 14 Octobre avec un séjour plein de nouveautés

Le salon de Paris du 8 au 16 Décembre

En novembre, nous fêterons le Beaujolais nouveau avec un mâchon lyonnais. Les bénéfices iront au Téléthon

Une conférence sur les moteurs par Georges, toujours les formations, CRR, Permis Hauturier, une intervention de notre partenaire AXA Yachting.

Un cours Météo en ligne va être dispensé par l'ENVoile de St Pierre de Quiberon. Les modalités vont vous être diffusées rapidement. Il débute en mars.

Toujours 40 Bons de levage à – 40 %. Les heureux bénéficiaires vont être prévenus rapidement, faut-il qu'ils soient à jour de la cotisation 2018.

CABESTO Lattes offre 10 % sur le Nautisme exclusivement. Le catalogue sera à disposition en fin de mois.

Permis fluvial et côtier avec notre partenaire Alice bateau à la demande. Une aide au permis hauturier sera mise en place en Mars avec Pesca 30. 4 Inscrits cette année

La St Patrick avec les associations du Boucanet

Que de challenges s'offrent encore cette année à notre équipe et à vous les acteurs de cette réussite car sans vous rien n'est possible.

A l'issue de cette présentation, l'Assemblée Générale est appelée à approuver ce rapport du Président.

**L'assemblée Générale approuve le rapport du Président à l'Unanimité.**

## **RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER**

Le budget fait ressortir 75 000 € de dépenses pour environ 73 000 € de recettes. Il faut souligner dans cette différence l'approvisionnement du compte sur livret pour 3 000 €, car l'objectif du bureau est d'atteindre une réserve disponible d'environ un exercice, pour faire face à des imprévus liés à la conjoncture extérieure.

La trésorerie de l'association est assurée par un administrateur bénévole, dont le souci permanent est de présenter les mouvements de façon la plus claire possible.

L'orthodoxie de la présentation des comptes nécessite des compétences comptables, et toutes les offres de service dans ce sens sont les bienvenues.

L'Assemblée Générale est appelée à prononcer le quitus de la gestion financière.  
Le quitus est prononcé à l'unanimité de l'assemblée, à l'exception de 7 abstentions.

## **INTERVENTION DU MAIRE DU GRAU DU ROI**

Monsieur Robert CRAUSTE, Maire du Grau du Roi intervient pour souligner la symbiose de la municipalité et des diverses associations, dont la nôtre, dans l'animation de la cité.

Une information particulière a été donnée sur le banc de sable qui se développe et a suscité quelques remous lors de l'été 2017. Pour l'année 2018, ce banc de sable sera entouré d'une zone de baignade et d'une zone de mouillage bien délimitées, afin d'assurer la sécurité de chacun.

## **RENOUVELLEMENT DES ADMINISTRATEURS**

Comme chaque année, 6 administrateurs parmi les 18 que compte le conseil sont à pourvoir.

6 adhérents ayant déposé leur candidature, leur nomination est soumise au vote de l'assemblée.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Renaud DIEHL	123 voix
Serge GAREL	120 voix
Guy LLATA	120 voix
Yves SOUCHE	118 voix
Hervé VINCENT	111 voix
Pierre YVELIN	121 voix

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.